



Communiqué de presse

Nîmes, le 8 avril 2026

Le CHU de Nîmes déploie une unité d'hospitalisation à domicile néonatale

Le CHU de Nîmes renforce son offre de soins avec l'ouverture d'une unité d'hospitalisation à domicile (HAD) en néonatalogie. Ce dispositif innovant permet aux nouveaux-nés de bénéficier d'un suivi médical sécurisé tout en retrouvant d'une façon anticipée leur environnement familial, au plus près de leurs parents.

Une réponse concrète aux attentes des familles



L'HAD néonatale offre une alternative à l'hospitalisation prolongée en organisant un retour à domicile encadré, tout en préservant la continuité et la qualité des soins. Elle s'adresse aux bébés domiciliés dans un rayon de 30 km ou à moins de 30 minutes du CHU et présentant des besoins spécifiques compatibles avec une prise en charge à domicile : prématurés nécessitant une aide à l'alimentation par sonde, ou antibiotiques intraveineux, ictère néonatal, petit poids de naissance, ou encore soutien à l'allaitement et à la

parentalité.

« L'ouverture de cette HAD en néonatalogie marque une nouvelle étape dans le développement de notre offre de soins. Cette unité apporte, en conciliant sécurité médicale et retour à domicile dans les meilleures conditions, une réponse concrète aux attentes des parents, qui souhaitent être davantage impliqués auprès de leur enfant dès les premiers jours de vie », déclare Frédéric Rimattei, Directeur général du CHU de Nîmes

Un suivi médical rigoureux, au cœur du foyer

Le dispositif repose sur une organisation précise et graduée : une puéricultrice se rend au domicile chaque jour pour assurer les soins et accompagner les parents dans les gestes du quotidien ; une consultation hebdomadaire avec un pédiatre est organisée au CHU ; enfin, une permanence téléphonique est assurée 24h/24 et 7j/7, permettant aux parents de joindre un professionnel à tout moment.

Avant le retour à domicile, les parents bénéficient d'un accompagnement personnalisé et sont formés aux soins et à la surveillance de leur enfant. L'admission, réalisée uniquement avec leur consentement, est proposée par le médecin hospitalier et validée conjointement par l'équipe médicale.

« Sur le plan médical, l'HAD néonatale garantit une continuité des soins de grande qualité tout en évitant une hospitalisation prolongée. Le retour à domicile, lorsqu'il est possible, présente de nombreux bénéfices pour le développement du nouveau-né et pour le bien-être de toute la famille. » explique le Dr Massimo Di Maio, Chef de service de néonatalogie.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la Communication & des Affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication & des Affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr

A propos du CHU de Nîmes et du GHT Cévennes-Gard-Camargue :

Le CHU de Nîmes réunit près de 7 000 professionnels répartis sur trois sites : le campus hospitalo-universitaire Carémeau, l'hôpital universitaire de gériatrie Serre Cavalier, et l'hôpital universitaire de Réadaptation, Rééducation et Addictologie au Grau-du-Roi. Ses missions couvrent le soin, l'enseignement, la recherche, l'innovation, ainsi que la prévention.

Son service de néonatalogie, implanté sur le site de Carémeau, propose trois niveaux de prise en charge — réanimation, soins intensifs et espace kangourou, au sein d'une trentaine de chambres individuelles conçues pour accueillir parents et enfant ensemble. Porté par une équipe pluridisciplinaire mobilisée 24h/24, il place le lien familial et l'accompagnement des « 1 000 premiers jours » au cœur de sa philosophie de soin. L'ouverture de l'HAD néonatale s'inscrit naturellement dans cette démarche, en prolongeant cet accompagnement jusqu'au domicile des familles.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la Communication & des Affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication & des Affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr